



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Aux contribuables des municipalités membres de la MRC du Haut-Saint-François.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Dominic Provost, directeur général, secrétaire-trésorier de la MRC du Haut-Saint-François que le conseil de la MRC du Haut-Saint-François a adopté, conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2020 lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 23 novembre 2022.

Les séances ordinaires du comité administratif (CA) débuteront à 8 :30 heures et se tiendront au sous-sol du centre administratif de la MRC situé au 85, rue du Parc à Cookshire-Eaton.

COMITÉ ADMINSTRATIF 2023	
1^{er} FÉVRIER	1^{er} MARS
5 AVRIL	3 MAI
7 JUIN	5 JUILLET
6 SEPTEMBRE	4 OCTOBRE
1^{er} NOVEMBRE	6 DÉCEMBRE

DONNÉ à Cookshire-Eaton, ce 1^{er} décembre 2022

Dominic Provost,
Directeur général et secrétaire-trésorier